



Mettre la maison de ma grand-mère à mon nom

Par **layc973**, le **03/08/2008** à **00:21**

Salut,
je vis dans une maison qui est sur le nom de ma défunte grand-mère.
j'y ai grandi avec ma défunte mère et mes frères et soeurs.
le problème se posant aujourd'hui est que j'y vis seul, et je souhaiterais savoir comment mettre la maison à mon nom?
et si je peux en avoir l'entière possession vu que je m'en occupe depuis plus de 10ans (avec mon père)?
car tous mes frères ont leur maison, et celle de ma défunte grand-mère est considérée dans ma famille comme la mienne. Cela dit, vaut mieux prévenir que guérir, et je crains qu'au cours d'une dispute ou d'une mésentente quelconque, ils s'en prennent à la possession de la maison en question.
svp, aidez moi au plus vite.

Par **ly31**, le **05/08/2008** à **11:36**

Bonjour Monsieur,

La maison de votre défunte grand mère appartient maintenant à votre père qui est l'héritier direct de ce bien immobilier !

Il faut que votre père se mette en rapport avec le Notaire de la maison pour ouvrir la succession de votre grand mère, et si toutefois, votre père veut vous léguer sa part, le Notaire

vous indiquera la marche à suivre

Je vous souhaite bon courage

ly31